contribuables que toute autre personne ayant les dépenses du gouvernement, je songe à une jamais vécu au Canada. Que n'importe quel greluchon,-qu'on veuille bien m'excuser,à peine sorti du jardin d'enfants, me calomnie ici à son gré, c'est ce que je n'aime pas. Il vaut mieux, je pense, que l'honorable député retire sa déclaration voulant que je n'ai pas dépensé avec soin l'argent des contribuables.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Je ne sais pas de qui le ministre voulait parler quand il a parlé de quelqu'un à peine sorti du jardin de l'enfance, mais ce n'était pas de moi.

Une voix: N'êtes-vous pas encore diplômé?

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Il est évident que le ministre s'est laissé emporter. Je le comprends et l'excuse. Toutefois, je n'ai aucunement l'intention de changer ou de retirer aucune de mes paroles à moins...

Le très hon. M. Howe: Allez-y! Personne n'attend rien de digne de votre part. La décence ne vous vaut guère, depuis que vous êtes au Parlement; vous êtes le fouinard officiel de l'opposition.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Je n'ai pas l'intention de retirer mes paroles.

L'hon. M. Drew: Ne pouvez-vous pas imposer certaines normes de convenance à la Chambre, monsieur le président?

Des voix: Oh, oh!

M. le président suppléant: Je ne sais trop ce que veut dire le chef de l'opposition. J'ai entendu, venant de part et d'autre de la Chambre, des déclarations de nature négative. Je ne prétends pas pouvoir les citer textuellement. L'honorable député de Notre-Damede-Grâce a dit, en somme, que le ministre n'a pas la réputation de dépenser avec soin les fonds publics. Dans sa réponse, le ministre a déclaré, à peu près, que l'honorable député de Notre-Dame-de-Grâce n'a pas la réputation de respecter les convenances, ou quelque chose d'analogue. Je puis dire bien franchement aux deux côtés de la Chambre que je ne suis pas ici pour me prononcer sur la courtoisie de l'une ou l'autre de ces deux expressions. Je ne crois pas que l'une ou l'autre aurait pu motiver une intervention de ma part.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Comme je le disais au moment où le ministre m'a interrompu, je n'ai pas l'intention de retirer mes paroles, à moins que vous l'exigiez, car j'estime qu'elles sont parfaitement parlementaires et que les observations et les réponses formulées par le ministre à la Chambre en maintes occasions les justifient pleinement. Quand je parle de réduire au minimum expression française, "bon père de famille", qui rend très bien l'idée, je crois. Un bon père de famille est une personne soigneuse, prudente, qui examine les dépenses en détail avant d'y consentir et surtout une personne qui ne jette pas l'argent par les fenêtres. La fameuse remarque que le ministre a formulée il y a deux ou trois ans, "Qu'est-ce qu'un million?" ne dénote guère beaucoup de soin à l'égard de la dépense de fonds publics.

Il y a quelques instants, le ministre a dit sur un air de fierté,—je ne me souviens pas de ses paroles exactes,—qu'il a dépensé plus d'argent que n'importe quel autre ministre au Canada. Je le reconnais immédiatement. En maintes occasions et à bien des égards le ministre a accompli une œuvre qui est tout à son honneur et au grand avantage des Canadiens. Mais cela ne l'immunise pas contre les critiques et, s'il est vrai que ses états de service sont excellents à certains égards, cela ne veut pas dire nécessairement qu'il est parfait.

Avec les années, l'honorable et vénérable ministre en est venu à avoir une très grande confiance en lui-même mais c'est une confiance que certains d'entre nous ne partagent pas toujours. Je souligne le mot toujours car j'estime qu'on doit nous laisser...

Une voix: Un de vos compagnons de jeu.

L'hon. M. Sinclair: Même les spectateurs n'aiment pas cela.

Une voix: Il appelle sa mère.

Une autre voix: C'est probablement un contribuable.

Une autre voix: Un contribuable qui proteste.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Quelqu'un a dit que ce peut être un contribuable qui proteste, ou peut-être un membre de l'Association libérale de Port-Arthur en vi-

Une voix: C'est le public canadien.

M. Hamilton (Notre-Dame-de-Grâce): Quoi qu'en pense le ministre, les membres de l'opposition devraient être libres d'examiner sa manière d'agir, de le faire avec soin, de le questionner lorsque nous ne sommes pas de son avis et de le critiquer à l'occasion. Cela fait, semble-t-il, toute la différence entre le ministre de la Production de défense et nous-mêmes. Il s'oppose à toute critique.

Je reviens à mon raisonnement antérieur qui semblait causer au ministre une certaine inquiétude, et voici la thèse. Si on compare les secteurs économiques dont doit s'occuper le ministre en tant qu'administrateur de la succession Dunn aux secteurs bien circons-